



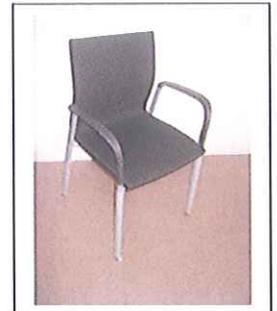
CERTIFICAT D'ESSAI

AIDIMA

Référence: 0867_06M, 1305097-08 - 1312035-05 Cf

PRODUIT: Siège UMA

SOCIÉTÉ: **ACTIU BERBEGAL Y FORMAS, S.A.**
Parque Tecnológico ACTIU
Autovia CV-80, Salida Onil-Castalla
03420 CASTALLA - Alicante -ESPAÑA
www.actiu.com



ESSAI : Adaptation aux normes suivantes :
UNE EN 16139:13*
Mobilier - Résistance, durabilité et sécurité - Exigences applicables aux sièges à usage collectif

RÉSULTAT: Ils sont conformes aux exigences fixées par les normes en vigueur pour les sièges à usage non domestique (niveau d'essai 1) dans les essais suivants

ESSAIS	RÉSULTATS
Annexe C Exigences dimensionnelles relatives aux sièges visiteurs	CORRECT
4.1 – 4.2 Sécurité. Généralités Points de cisaillement et de pincement	CORRECT
4.3 Stabilité	CORRECT
4.5 Sécurité de la construction:	
- Essai 1 Charge statique de l'assise et du dossier (Fv=1 600N, Fh=560N, 10 fois)	CORRECT
- Essai 2 Charge statique du bord avant de l'assise (Fv= 1 600N, 10 fois)	CORRECT
- Essai 3 Charge statique verticale sur le dossier (Fv = 1 300N, Q= 600N, 10 fois)	CORRECT
- Essai 5 Charge statique latérale sur accotoirs (F = 510N, 10 fois)	CORRECT
- Essai 6 Charge statique des accotoirs sous l'action d'une force verticale dirigée vers le bas (F = 900N, 5 fois)	CORRECT
- Essai 8 Durabilité de l'assise et du dossier (Fv = 1 000N, Fh= 300N, n= 100 000 cycles)	CORRECT
- Essai 9 Durabilité du bord avant de l'assise (Fv = 1000N, n= 50 000 cycles)	CORRECT
- Essai 10 Fatigue des accotoirs (F = 400N, n= 50 000 cycles)	CORRECT
- Essai 12 Charge statique du piètement vers l'avant (Q= 1 300 N., Fh= 500 N, 10 fois)	CORRECT
- Essai 13 Charge statique latérale du piètement (Q= 1 300 N., Fh= 490 N, 10 fois)	CORRECT
- Essai 14 Choc sur l'assise (h= 240 mm, 10 fois)	CORRECT
- Essai 15 Choc sur le dossier ($\alpha= 48^\circ$, h= 330 mm, 10 fois)	CORRECT
- Essai 16 Choc sur les accoudoirs ($\alpha= 48^\circ$, h= 330 mm, 10 fois)	CORRECT
Annexe A Chute vers l'arrière (5 fois)	CORRECT

Paterna, 13 décembre 2013

Signature : José Emilio Nuévalos
Responsable Laboratoire du Meuble.

Ce certificat concerne uniquement les échantillons testés par le laboratoire AIDIMA.

Les résultats particuliers des essais sont décrits dans le rapport technique Ref 0867_06M du 30/05/06, 1305097-08 du 21/06/13 et 1312035-05 du 13/12/2013.

*Les tests sont effectués selon les spécifications de la norme EN 15373:07 Niveau 2, égales ou supérieures aux exigences de la norme EN 16139:13 pour le niveau 1.

AIDIMA est membre de INNOVAWOOD, le Réseau Européen de l'innovation pour l'industrie Forestière, du Bois et du Meuble, dont les membres sont : BRE-CTTC (Royaume-Uni), CATAS SPA (Italie), COSMOB (Italie), CTIB-TCHN (Belgique), DTI (Danemark), ELKEDE (Grèce), FCBA (France), IHD (Allemagne), ITD (Pologne), SHR (Hollande), ST-TRÅTEK (Suède), TRADA-FIRA (Royaume-Uni), Université de la Colombie-Britannique (UBC-DWS) (Canada), Université de Zagreb (Croatie), WKI (Allemagne).